



Cité de la Musique

Contexte

En octobre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Genève a validé le plan localisé de quartier (PLQ) devant permettre la construction de la Cité de la Musique, un ambitieux ensemble culturel consacré à la musique et à son enseignement, ainsi que la réalisation d'un parc public, situé au-dessus de la place des Nations (domaine des Feuillantines).

En décembre 2020, un comité référendaire, opposé au projet, a obtenu les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum, sur lequel la population de la Ville de Genève sera amenée à se prononcer lors des votations du 13 juin 2021.

Patrimoine arboré du canton de Genève

Le patrimoine arboré du canton représente une richesse historique, naturelle et culturelle indéniable qui, outre son rôle d'habitat naturel, contribue au bien-être et à la qualité de vie des citoyens du canton. Il est impératif de protéger ces havres naturels autant que possible. La préservation de ce patrimoine doit donc être intégrée dans l'aménagement du territoire et faire l'objet d'une attention particulière lors de l'établissement des PLQ.

Position du WWF Genève

Le WWF Genève soutient le référendum contre la Cité de la Musique pour les raisons suivantes:

Perte d'habitat naturel et atteinte à la biodiversité

Le projet prévoit l'abattage de quelque 130 arbres adultes, essentiellement des essences indigènes (chênes, charmes, érables champêtres, érables planes, tilleuls, ifs, pins et platanes) parfaitement adaptées aux conditions urbaines. Leur âge est estimé à 30 ans pour les plus jeunes individus, et à plus de 100 ans pour les plus anciens. Des groupes d'arbres entiers, des sous-bois et des petites structures intéressantes pour la biodiversité vont disparaître. Selon l'étude «Nos Arbres» de l'Etat et de la Ville de Genève datant de 2018 et portant sur le patrimoine arboré du canton, il manquerait aujourd'hui 9.6 km² de couverture arborée sur le canton⁽¹⁾ (l'objectif récemment fixé étant d'atteindre 30% de surface arborée d'ici 2030, en comparaison avec le taux actuel de 21%).

Selon le rapport Planète Vivante 2020 du WWF, la disparition des habitats est aujourd'hui la principale cause du recul de la biodiversité partout dans le monde⁽²⁾. Le site des Feuillantines assure aujourd'hui un rôle de zone relais précieuse pour la faune, notamment en ce milieu très urbanisé. Bien qu'un parc de loisirs soit prévu sur une des parcelles constructibles, la perte d'environ 10'000 m² de milieu naturel et les perturbations inhérentes à l'exploitation du site entravera de façon drastique la fonction de corridor biologique qu'il exerce aujourd'hui et impactera fortement la connectivité biologique de la zone.

Dérangement de la faune

En plus d'avoir une fonction de corridor biologique, le site est à la fois un habitat et une zone de quiétude de grande importance pour la faune et de nombreuses espèces d'oiseaux et d'amphibiens. Le crapaud commun, *Bufo bufo*, aujourd'hui classé *Vulnérable* dans la Liste Rouge des espèces menacées en Suisse⁽³⁾ a notamment été identifié sur la zone. La construction de l'édifice et du parc attenants tels que décrits dans le projet 'Cité de la Musique' et sa fréquentation future entraîneront une perturbation dommageable pour la survie de ces populations.

Bilan CO₂

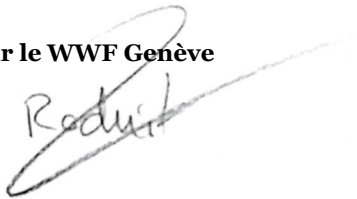
Malgré certaines mesures de compensation prévues par le projet, les milieux naturels perdus ne pourront pas être recréés à l'identique. La compensation quantitative ne saurait remplacer les services écosystémiques et les habitats existants, ainsi que la fonction de séquestration du CO₂ des arbres présents sur le site. Alors que les effets du changement climatique se font déjà sentir et que la Ville et l'Etat de Genève ont reconnu l'urgence climatique fin 2019, le véritable enjeu réside aujourd'hui dans la conservation et la restauration naturelle des écosystèmes forestiers en place et non dans les mesures compensatoires.

Architecture non durable et dangereuse pour l'avifaune

En Suisse et dans le monde entier, des millions d'oiseaux meurent chaque année en percutant les vitres des immeubles et habitations. En effet, si les obstacles naturels sont facilement évités, la transparence et la réflexion de la lumière sur les surfaces vitrées les rendent pratiquement invisibles. Le projet 'Cité de la Musique' prévoit un bâtiment vitré d'une hauteur de 20 à 40m, constituant un danger important de collision pour l'avifaune diurne et nocturne. En ces périodes où la biodiversité est en danger, il est temps de ramener la nature au centre des nouveaux projets. Le WWF Genève regrette ainsi que l'architecture de nouveaux bâtiments tels que celui-ci ne s'oriente pas davantage vers des matériaux naturels tels que le bois et la pierre, et ne présente pas plus de surfaces végétalisées.

A l'heure de l'urgence climatique et de la nécessité de conserver, voire de créer, des îlots de fraîcheur en ville, et constatant la perte importante de biodiversité qu'entraînera la réalisation de ce projet et son impact sur le milieu naturel, le WWF Genève estime qu'un soutien est difficilement concevable. Il encourage dès lors les citoyen.ne.s de la Ville de Genève à soutenir le référendum CONTRE cette Cité de la Musique.

Pour le WWF Genève



Valérie Roduit, co-présidente

info@wwf-ge.ch

1. Schlaepfer, M.A., B.P. Guinaudeau, O. Robert et E. Amos (2018). Projet NOS-ARBRES - Synthèse pour les instances de décision.
2. WWF (2020) Living Planet Report 2020 - Bending the curve of biodiversity loss. Almond, R.E.A., Grooten M. and Petersen, T. (Eds). WWF, Gland, Suisse
3. Schmidt B.R., Zumbach S. (2005). Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. Édité. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPP), Berne, et Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (KARCH), Berne. Série OFEPP: L'environnement pratique. 46 p.

WWF Genève

Rue de Villereuse 10
1207 Genève

Tél.: +41 22 700 42 00
info@wwf-ge.ch

Dons: CCP 12-1132-0



Notre objectif

Mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.